

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2024 - 27046 - 2013 B 03865 - 482 005 014 - A3S

Bilan actif

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 456	5 456		
Autres immobilisations corporelles	40 911	26 489	14 422	6 378
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	121		121	121
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 751		17 751	13 144
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	64 239	31 945	32 294	19 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	82 350		82 350	161 826
En-cours de production (biens et services)	7 304		7 304	110 584
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	23 801		23 801	1 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	829 498	62 336	767 163	736 316
Autres créances	204 207		204 207	221 410
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	856 720		856 720	563 780
Charges constatées d'avance (3)	8 217		8 217	16 155
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 012 098	62 336	1 949 762	1 811 071
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 076 337	94 280	1 982 056	1 830 714
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	511 873	375 751
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	440 397	136 122
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	963 270	522 873
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	321 056	457 873
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 582	2 993
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 217	96 055
Dettes fiscales et sociales	421 663	737 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 269	13 719
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 018 787	1 307 841
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 982 056	1 830 714
(1) Dont à plus d'un an (a)	183 103	321 056
(1) Dont à moins d'un an (a)	835 684	986 785
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de la société : SARL A3S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 982 056 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 440 397 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- La TVA inscrite au passif et prescrite a été soldée en profits exceptionnels pour la somme de 333.255 €.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'A' or 'H'.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 495		2 495	
Immobilisations incorporelles	2 495		2 495	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 795		2 339	5 456
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 699			2 699
- Matériel de transport	8 334	8 500	128	16 706
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 923	3 310	2 038	19 196
- Emballages récupérables et divers	1 878	432		2 310
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	38 629	12 242	4 505	46 367
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	121			121
- Prêts et autres immobilisations financières	13 144	9 607	5 000	17 751
Immobilisations financières	13 265	9 607	5 000	17 872
ACTIF IMMOBILISE	54 389	21 849	12 000	64 239



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 242	9 607	21 849
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 242	9 607	21 849
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 495	4 505	5 000	12 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 495	4 505	5 000	12 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 495		2 495	
Immobilisations incorporelles	2 495		2 495	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 795		2 339	5 456
- Installations générales, agencements aménagements divers	649	270		918
- Matériel de transport	8 063	1 042	128	8 977
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 867	2 799	2 038	14 628
- Emballages récupérables et divers	1 878	87		1 965
Immobilisations corporelles	32 251	4 198	4 505	31 945
ACTIF IMMOBILISE	34 746	4 198	7 000	31 945



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 059 674 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 751		17 751
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	829 498	829 498	
Autres	204 207	204 207	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 217	8 217	
Total	1 059 674	1 041 923	17 751
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	482 161
Total	482 161

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR GAUDOU Jean-Luc 77190 DAMMARIE LES LYS	50,00	500,00
MONSIEUR BECHARD Jérôme 94350 VILLIERS SUR MARNE	50,00	500,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 018 787 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	321 056	137 953	183 103	
- à plus de 1 an à l'origine	250	250		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 217	259 217		
Dettes fiscales et sociales	421 663	421 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 601	16 601		
Produits constatés d'avance				
Total	1 018 787	835 684	183 103	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	136 818			
(**) Dont envers les associés	1 332			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 332 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	31 202
Org.soc fap apprenti	6 390
Apst	1 217
Etat - autres charges à payer	1 346
Total	40 155



Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 217		
Total	8 217		

14

SARL A3S

ETATS FINANCIERS

 Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



A3S

Société par actions simplifiées au capital de 50 000.00 €
Siège social : 18 Rue Paul Doumer
94520 MANDRES LES ROSES
482 005 014 RCS CRETEIL

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 JUIN 2024

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 440 397,05 €, de la manière suivante :

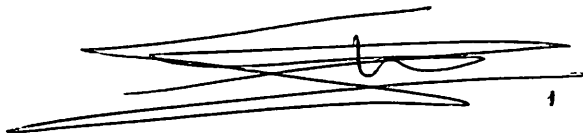
- Au compte "Autres réserves" pour la totalité.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président



1